

Question écrite de Marc Cools sur les récents élagages d'arbres avenue Churchill

Pour les arbres de l'avenue Churchill ce n'est pas la quiétude. Quand ce ne sont pas des abattages à répétition pour des raisons de sécurité ce sont des élagages.

Tout récemment ce sont les jeunes platanes qui ont fait l'objet d'un élagage justifié dans le courrier de Bruxelles Mobilité aux habitants par le fait qu'il fallait « enlever les branches problématiques sans impact visuel sur l'ensemble de l'arbre ». L'élagage réalisé a été visiblement beaucoup plus radical et a éliminé toutes les branches basses. Les habitants de l'avenue s'interrogent. Cet élagage répond-il à une demande de la STIB que les arbres de l'avenue ne soient plus que des troncs jusqu'à 1 ou 2 mètres au-dessus des caténaires ?

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a-t-il été consulté par la Région sur cet élagage, a-t-il rendu un avis sur celui-ci ? Le service vert de la commune a-t-il rendu un avis ? A-t-il suivi ces travaux ? D'autres élagages sont-ils programmés ? Pourquoi l'élagage réalisé n'a-t-il pas été semblable à celui effectué sur d'autres artères comme avenue Molière dans le tronçon Brugmann-Albert ? De nouvelles demandes d'abattage sont-elles à l'ordre du jour ? Personne à ma connaissance n'a jamais plaidé pour une arborescence et des branches basses en-dessous d'une hauteur de 3 mètres. Mais supprimer toute branche en-dessous de 6 à 7 mètres n'est-ce pas excessif ?

Les arbres de l'avenue Churchill participent à la perspective paysagère de l'avenue et à la qualité de celle-ci. Quelles démarches le Collège compte-t-il entreprendre pour garantir celle-ci et pour que les habitants soient à l'avenir consultés avant toute décision concernant ces arbres et de manière plus générale avant tout choix concernant le futur de cette avenue ?

Réponse:

Cet élagage répond-il à une demande de la STIB que les arbres de l'avenue ne soient plus que des troncs jusqu'à 1 ou 2 mètres au-dessus des caténaires ?

Non, un tronc nu et colonnaire, avec des branches ne s'étalant qu'à partir de 6 à 7 m de hauteur, permettent de faire coexister les infrastructures de communication (tram et chaussée) avec « l'infrastructure verte » constituée par les arbres de grand développement ;

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a-t-il été consulté par la Région sur cet élagage, a-t-il rendu un avis sur celui-ci ?

Oui, une réunion exposant les conclusions des études menées sur les arbres problématiques a été présentée dans les bureaux de la Région dans le courant du mois de janvier. Madame De Brouwer y était présente avec son collègue Thibaud Wyngaard ainsi que les représentants des comités de quartier.

Le service vert de la commune a-t-il rendu un avis ?

Non parce qu'il n'y a pas légalement d'avis à rendre sur l'élagage. Par ailleurs, les services régionaux et le service espaces verts communal travaillent toujours en étroite collaboration. Par exemple, l'étude phytosanitaire commandée par la région a été envoyée au service vert qui l'a transmise au comité de quartier concerné.

A-t-il suivi ces travaux ?

Oui, le suivi de chantier effectué a été effectué le mardi 19 février au matin. Pour information, le service vert suit toujours ce type de travaux, qu'il y ait une demande de l'échevinat ou non.

D'autres élagages sont-ils programmés ?

Non, pas à notre connaissance.

Pourquoi l'élagage réalisé n'a-t-il pas été semblable à celui effectué sur d'autres artères comme avenue Molière dans le tronçon Brugmann-Albert ?

Chaque avenue a sa propre spécificité, l'élagage doit être adapté en fonction des conditions propres à chaque avenue. En l'occurrence, les arbres élagués avenue Albert sont en moins bonne santé. Un élagage plus radical que sur Churchill y a été réalisé.

De nouvelles demandes d'abattage sont-elles à l'ordre du jour ?

Non les arbres abattus l'ont été le 11 février 2018. Une vérification sur terrain a été effectuée par le Service Vert le jour où l'abattage a été réalisé. La Région avait informé préalablement le service de la date d'abattage.

Personne à ma connaissance n'a jamais plaidé pour une arborescence et des branches basses en-dessous d'une hauteur de 3 mètres. Mais supprimer toute branche en-dessous de 6 à 7 mètres n'est-ce pas excessif ?

Les platanes sont des arbres qui supportent très bien ce type de taille. La hauteur de coupe correspond à la hauteur normale de dégagement nécessaire au passage des bus, trams, camions... ce qui correspond à la situation de l'avenue Churchill. De plus, à la vue de la sélection des coupes et de la forme des houppiers cet élagage a été réalisé afin de dégager les caténaïres et luminaires proches et d'orienter le développement de la couronne des sujets au-delà de ceux-ci.

Cette taille semble dès lors conforme au dernier point de travaux d'élagage communiqué dans les toutes-boîtes transmis aux riverain·e·s de l'avenue Winston Churchill, à savoir :

de procéder à une taille de formation sur +/- 180 jeunes arbres ; il s'agit d'enlever les jeunes branches problématiques (trop basses, mal conformées...) sans impact visuel d'ensemble sur l'arbre.

Toutefois il est à noter que cette taille a été réalisé de manière globale sur l'ensemble des platanes de l'avenue mais que les résultats divergent fortement d'un bout à l'autre de celle-ci.

En effet, ces arbres ayant été plantés de manière successive au fil des années et de la rénovation des arrêts de tram, il existe aujourd'hui une différence de hauteur et de maturité notable entre les sujets plantés à l'arrêt Longchamp (les plus anciens) et à l'arrêt Vanderkindere (les plus jeunes). Il en résulte que cette taille unilatérale à environ 6 mètres du sol a beaucoup plus affecté les derniers sujets plantés et considérablement modifié la forme et diminué le volume de leur houppier. Je pense qu'une taille proportionnée à l'âge/taille des arbres aurait dû être appliquée.

Les arbres de l'avenue Churchill participent à la perspective paysagère de l'avenue et à la qualité de celle-ci. Quelles démarches le Collège compte-t-il entreprendre pour garantir celle-ci et pour que les habitants soient à l'avenir consultés avant toute décision concernant ces arbres et de manière plus générale avant tout choix concernant le futur de cette avenue ?

Toutes les interventions effectuées sur les arbres de cette avenue sont systématiquement relayées au service vert qui en informe le comité de quartier, un toutes-boîtes est systématiquement envoyé par Bruxelles Mobilité lors de chaque intervention. Nous trouvons qu'il y a eu un défaut de communication dans le courrier : la région n'y explique pas le but de la remontée et manque de précision et d'explication.

Il est à noter que, de manière générale, la communication entre la Région et le Service Vert s'est fortement améliorée. Le Service Vert communique très régulièrement vers les comités de quartiers. Les études phytosanitaires des arbres ont même été transmises aux comités de quartier pour plus de transparence. Le Service Vert continuera donc à assurer ce rôle d'intermédiaire entre les Région et les comités de quartier Churchill.

En ce qui concerne la question de la participation citoyenne, vous savez comme nous comptons la développer à Uccle. Une réflexion aura lieu.